

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 20 septembre 2021

Délibération n° 202109-06

NOTE DELEGATIONS DE SIGNATURE DE L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Préambule

Vu le décret n°2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains publics de l'Etat.

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la ComUE Normandie Université.

Vu de l'arrêté n°2020-02 du 18 janvier 2020 portant nomination d'Innocent MUTABAZI en qualité d'administrateur provisoire de la communauté d'universités et établissements Normandie Université.

Conformément aux dispositions de l'article 1.1. du Règlement intérieur approuvé par le Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2018, les délégations de signature de l'administrateur provisoire de Normandie Université présentées ci-dessous sont soumises à l'approbation des administrateurs :

Délégation de signature aux vice-présidents pour les actes relatifs à leur périmètre de responsabilité, notamment toutes dépenses et recettes jusqu'au montant maximal de 5.000 euros HT, à l'exception des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.	
Carine CLEREN	Vice-présidente déléguée en charge du développement durable
Gabriella TROTTA-BRAMBILLA	Vice-présidente en charge de la Vie Etudiante et Culture <i>(sous réserve d'être élue)</i>
Délégation de signature dans la limite des activités de l'Ecole doctorale pour tout acte relatif au périmètre de responsabilité, à l'exception des dépenses, des recettes, des conventions, des contrats de travail et des marchés publics.	
Pr Marie-Laure CABON-DHERSIN (URN)	Directrice adjointe Ecole Doctorale <i>Economie-Gestion Normandie</i>
Pr Sandra GAVIRIA (ULHN)	Directrice adjointe Ecole Doctorale <i>Homme, Sociétés, Risques, Territoire</i>

Les arrêtés de délégation nominatifs seront communiqués à la Rectrice, Chancelier des Universités, et publiés.



Le Conseil d'Administration approuve les délégations de signature de l'Administrateur provisoire de Normandie Université – sous réserve de validation de la Commission Recherche de l'Université Le Havre Normandie (23 sept 2021) en ce qui concerne celle de l'ED HSRT.

Résultats des votes

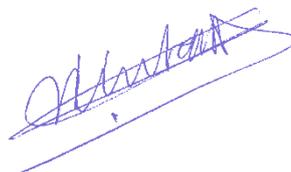
Nombre de votants : 35

Pour : 33 voix

Abstentions : 2 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 20 septembre
2021,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI